

TADEUSZ POKLEWSKI-KOZIEŁŁ

AVANT – PROPOS

Nous remettons, voici, dans les mains des lecteurs les actes du Septième colloque international sur l'histoire des armes et de l'armement médiévaux qui s'est tenu pour la première fois en dehors de la Pologne, à Klingenthal en Alsace (France), les 17, 18, 19 et 20 octobre 2000.

Ces colloques, fondés en 1988 par le professeur André Nadolski de Łódź en Pologne, ont, comme sujet principal, les aspects matériels de l'histoire militaire. Dans leur cours on a traité des sujets tels que la silhouette du chevalier est-européen, le convoi militaire et la bataille médiévale, les armes nomades, etc. Mais à chaque colloque apparaissait le maréchal-ferrant, son outillage et sa forge. Les successeurs d'André Nadolski ont donc pris ce thème comme devant être traité sans retard. Et cela, d'autant plus que les sources archéologiques et historiques ne manquent pas. Nous nous sommes alors décidé à consacrer à la forge et au forgeron des journées spéciales dans le cadre d'un colloque particulier.

Il est certain qu'au Moyen Âge existaient des forges ambulantes qui participaient aux convois militaires, et qui allaient sur les champs de batailles. Ce service était parfois assuré par des ferrants de métier, mais souvent aussi par des apprentis simples soldats ou servants. Il devait être précieux à l'époque médiévale aussi bien pour l'entretien du cheval que pour la réparation des armes. Il existait encore dans des unités de cavalerie aux temps de la guerre 1914-1918.

D'autre part, il y avait aussi des forges stables, localisées parfois dans des enceintes fortifiées slaves, dites *gods*, dans des tours à motte ou dans des châteaux. Elles sont prouvées surtout par la fouille archéologique. Nous possédons non seulement les vestiges des bâtiments mais aussi l'outillage, les produits dont la forme n'a pas été terminée, et les restes de production de fer sur place, dans la forge.

Les inventeurs du thème et en même temps organisateurs du colloque se sont donc posé cette question primordiale: la forge était-elle obligatoirement dans le château ou dans d'autres établissements fortifiés médiévaux? D'autres questions s'imposent immédiatement ensuite: la forge du château fonctionnait-elle dans un cadre purement domestique ou assurait-elle une production pour la nécessité domaniale voire de seigneurie banale? Pouvait-elle dans certains cas fabriquer une production commercialisée sur un marché plus vaste? Ses objets manufacturés pouvaient-ils dans certains cas contribuer pour une part significative au revenu du seigneur? Voici le programme que nous avons voulu voir au moins discuté par notre colloque.

* * *

Grâce à la générosité de la Fondation Goethe de Bâle en Suisse et d'un appui particulier de sa Présidente, Marie-Paule Stinzi, notre colloque a été hébergé par le domaine du Château du Maître des Forges, des anciennes forges d'armes blanches de Klingenthal, commune de Boersch, près les Châteaux d'Ottrott. Notre initiative a aussi été soutenue par le Conseiller-Général, Monsieur Alphonse Troestler, maire de Rosheim. Une importante subvention a été attribuée par le Conseil Général du Bas-Rhin présidé par le sénateur Philippe Richert. L'équipe du Centre d'Etude des Châteaux-Forts a assuré tous les transports des participants au colloque lors de leurs déplacements.

A toutes ces personnes nous voudrions présenter l'expression de notre plus haute reconnaissance, leur aide n'ayant pas été uniquement matérielle.

Tadeusz Poklewski-Koziełł
à Łódź, le 18 juillet 2002

